



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

abattoirs

Question écrite n° 56890

## Texte de la question

M. Jean de Gaulle attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la difficile situation économique des exploitants d'abattoirs prestataires de services. Ces professionnels envisagent l'avenir avec inquiétude : en effet, les mesures, notamment fiscales, prises en leur faveur, leur semblent nettement insuffisantes pour garantir leur survie financière à moyen terme. En particulier, la situation des abattoirs publics exploités en régie à simple autonomie financière, dont le statut fait obstacle au bénéfice des mesures prises en faveur de l'emploi, semble problématique. Sensible à la situation de ces entreprises dont l'importance dans l'économie, du fait de leur position dans la filière de la viande de boucherie, n'est pas négligeable, il lui demande de bien vouloir lui préciser son sentiment sur cette question, et de lui indiquer les éventuelles mesures qu'elle entend prendre en leur faveur.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean de Gaulle](#)

**Circonscription :** Paris (8<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56890

**Rubrique :** Agroalimentaire

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 janvier 2001, page 391